

Direction des Affaires Scolaires

Sous-direction des ressources

Service des Ressources Humaines Bureau de gestion des Personnels

VALABLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 20 -20

N° SOI :.....

DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITE

Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement

A DEMANDER PREALABLEMENT A TOUT CUMUL D'ACTIVITES

MERCI DE REMPLIR TOUTES LES ZONES LISIBLEMENT ET AVEC PRECISION

Prénom:....

Grade :Affectation:	
Horaires Hebdomadaires actuelles :	
Nature de l'activité accessoire envisagée :	
Organisme et adresse :	
Lieu de l'activité :	
Jour(s) et horaire(s) de l'activité accessoire :	
Rémunération annuelle de l'activité accessoire :	
(Remplir toutes les rubriques obligatoirement)	
Rappel: l'activité accessoire est exercée en dehors du temps de travail habituel et ne doit pas porter préjudice à l'activité principale. Le temps de travail (activité principale et accessoire) ne pourra pas être supérieur à 44 heures hebdomadaires en moyenne sur 12 semaines consécutives (la durée maximale hebdomadaire étant fixée à 48 heures). L'exercice de cette activité ne peut avoir pour effet de priver l'agent d'au moins 20 jours de congés annuels. Date et signature de l'agent :	
Avis, date et signature des responsables suivants :	
Gestionnaire du collège	Principal du collège
Cadre réservé à la Direction :	
Je soussignée, , Adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels	
autorise autorise	
□ n'autorise pas	
l'agent à exercer l'activité accessoire susmentionnée.	
Fait à Paris, Signature	